

# LE P'TIT MÉRÉVILLOIS

Journal municipal n° 17 novembre 2022

## ÉDITO

Dans mon dernier édito de juin 2022, j'annonçais que le conflit en Ukraine après la crise sanitaire du COVID aurait très certainement des conséquences préjudiciables qui pèseraient sur les économies des États et que dans ce contexte très compliqué la commune se devrait de poursuivre ses investissements.



Malheureusement nous voyons aujourd'hui ces prévisions prendre forme avec des hausses des coûts de l'énergie jamais vues à ce jour. Que ce soit sur le gaz ou l'électricité la commune est concernée. Nos contrats d'énergie sont valables jusqu'en mars 2023, date à laquelle nous aurons de nouveaux tarifs. En effet contrairement aux habitants qui bénéficient du bouclier tarifaire mis en place par le gouvernement afin de limiter cette augmentation, il n'en est rien pour les entreprises, les communes, les EPCI qui comptent plus de 10 agents.

Le surcoût pour la commune pourrait atteindre 500 000 euros en 2023 et 700 000 euros en 2024, ce qui viendrait considérablement dégrader nos marges de manœuvre au niveau des investissements.

Nos fortes inquiétudes sont relayées au niveau national et nous espérons que celles-ci seront entendues.

Devant cette hausse inédite, j'ai demandé qu'un groupe de travail soit mis en place au niveau communal afin de réfléchir sur un plan de réduction de nos consommations énergétiques. Cela passera par des coupures d'éclairage la nuit, la non-gratuité de nos bornes de recharge pour les véhicules électriques, des périodes de chauffage réduites dans nos bâtiments communaux etc.

Je vous remercie d'ores et déjà de comprendre ces mesures difficiles qui nous permettront de franchir le cap de l'hiver et mieux nous projeter en 2023.

Je terminerai cet édito en ayant une pensée pour Louis AUROUX qui fut Maire de la commune de 1995 à 2014 et Maire honoraire ensuite et qui nous a quittés cet été. Une cérémonie du souvenir a été organisée le 29 octobre en l'église de Méréville.

Je n'oublierai pas non plus Françoise ACAT qui nous a également quittés après une longue maladie. Françoise fut conseillère municipale de 1995 à 2008, lors des 2 premiers mandats de Louis AUROUX et première adjointe de la commune à partir de 2001.

Françoise était une grande passionnée du Domaine Départemental de Méréville et également un pilier de l'Association des Amis du Domaine de Méréville. Une cérémonie du souvenir sera également organisée à sa mémoire à une date ultérieure.

Je vous souhaite une bonne lecture de votre journal.

Guy DESMURS

## Prix littéraire d'écriture de nouvelles

Abdel CHOUGUI, Mérévillois, a remporté le 3 Septembre dernier à Aix-en-Provence le grand prix du jury (1<sup>er</sup> prix toutes catégories) des "Écrivains en Provence". Félicitations !



## Citystade



Un espace multisport rue de Bel Air ouvert à tous, tous les jours y compris le week end de 8h à 19h.

## Réouverture de la Piscine

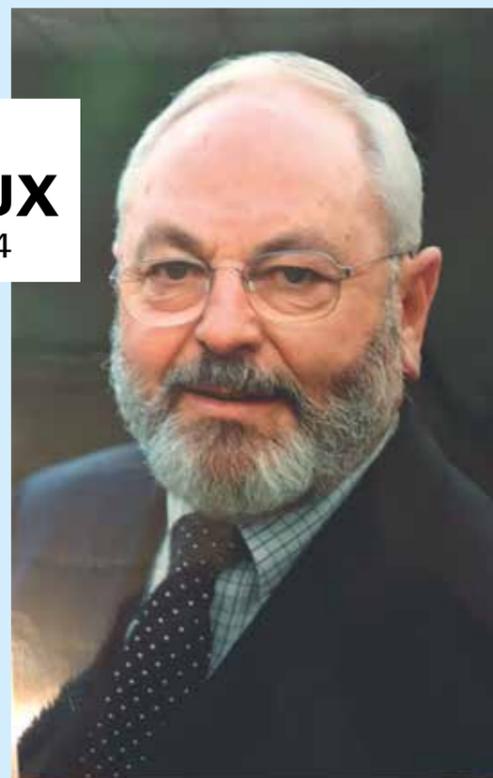


Après des travaux initiés par la Communauté d'Agglomération Sud-Essonne, l'inauguration de la piscine de Méréville a eu lieu samedi 2 Juillet en présence des élus et d'un public nombreux.

## Hommage à Louis AUROUX maire de 1995 à 2014

C'est avec une très grande tristesse que nous avons appris le décès de M. Louis AUROUX, maire honoraire de Méréville, survenu à Quimper, dans sa 82<sup>e</sup> année.

La municipalité lui a rendu hommage lors de la cérémonie organisée par Mme Maïté AUROUX et M. Guy DESMURS le 29 octobre dernier, à 10h, en l'église Saint-Pierre-ès-Liens de Méréville.



## Les Commerces

La municipalité accompagne ses commerçants :



Notre fleuriste a décidé de s'agrandir et s'installe dans une boutique qui lui permettra de travailler dans un environnement plus spacieux et de vous accueillir dans de meilleures conditions.



**Changement de propriétaires !** Les nouveaux gérants vous accueillent dans leur épicerie tous les jours de 9h à 21h30, rue Carnot.

## Les Papilles d'Or



**Bravo à notre boucherie**  
**Côte et Bœuf**  
**3 PAPILLES D'OR**



**Bravo à notre traiteur**  
**Instants Traiteur**  
**4 PAPILLES D'OR**

## Vie scolaire

**Une rentrée sans masque le 1<sup>er</sup> septembre dernier et donc l'occasion de voir enfin fleurir les sourires sur les visages de nos enfants et de leurs enseignants !**

### ▶ À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE,

Une Directrice : Mme Lavigne et des professeurs toujours " fidèles au poste " : Mmes DROUOT, FONTAINE, FOURNIER, GUITTON, LEBLANC, POULAIN, THIEULEUX, M. POTET.

> Un retour : celui de Mme NGOUNOU.

> Et une arrivée, celle de Mme EL AMRANI.

Et donc une équipe " fin prête " et surtout " au complet " pour accueillir les 223 élèves !

### ▶ À L'ÉCOLE MATERNELLE

Bienvenue au nouveau Directeur, M. SOUBIS, succédant à Mme RIFFAULT, à M. CHAUZY venu assurer les compléments de service et aussi, bien sûr aux "piliers", Mmes CAMET, MARCON et SOUSTRE, en charge des 110 "petits" élèves !

Et nous n'oublions pas tous les acteurs du monde scolaire, ATSEM et AESH, membres du service de restauration, d'entretien

et de surveillance qui concourent au bon fonctionnement de nos écoles !

## Des projets :

### > Pédagogiques :

- pour l'instant un projet validé tout dernièrement par la Caisse des Écoles : **initiation à la langue anglaise proposée bénévolement par Mme HERMET aux CP** sur "le temps de midi" les lundi et mardi.

- D'autres projets, de classes de mer, de tennis, de musique, d'arts plastiques, de théâtre, portés par les enseignants et soutenus par la municipalité suivront vraisemblablement.

> **Communaux** : pour "moderniser" nos écoles" et améliorer le cadre de vie de la jeune génération :

- **Réalisés ou en cours de réalisation** pour les uns : équipement numérique des 10 classes de l'école élémentaire, plantation d'arbres, aménagements de cours,

- **À l'étude** pour les autres : isolation des bâtiments... nous en reparlerons le temps venu.

## Solidarités

**Au CCAS, un début d'année consacré à l'attribution de subventions aux associations œuvrant sur le territoire, et d'aides à des familles mérévilloises et ukrainiennes.**

### ▶ DES NOUVEAUTÉS POUR LES SENIORS,

puisque nous avons demandé à un exposant des Sites Remarquables du Goût de nous proposer leur colis de fin d'année. Ils auront de plus toujours la liberté de préférer le repas concocté par Instants Traiteur livré à domicile ou le traditionnel déjeuner du premier dimanche de mars, préparé par M. William JEAN-BAPTISTE assisté de son équipe du restaurant scolaire.

### ▶ ET POUR LES JEUNES :

> La colonie de vacances à St-Jean-de-Monts qui a cette année remporté un succès encore plus vif que les années précédentes puisque près de 40 enfants ont pu en bénéficier !

> Le fameux camion TRUCK DE OUF sillonnant le Sud-Essonne depuis cet été et stationnant une fois par mois à côté du

City Stade. Puisse cette très belle initiative du SAAJ (Service d'Accompagnement à l'Autonomie des Jeunes) être maintenue !



## Santé

### Désert médical !

Une bien regrettable réalité, partagée par tant de communes, mais que la nôtre ne connaît que trop, et encore accentuée par les départs du Dr RABENILALANA et du Dr CORPÉCHOT ! Bien que la médecine soit une activité libérale ne dépendant aucunement de la volonté communale, nous avons missionné, comme nous vous l'avions indiqué, un cabinet de recrutement qui devrait très prochainement nous présenter deux praticiens susceptibles de reprendre le cabinet de l'avenue de Gaulle, dont la commune a repris la location, anticipant sur cette future arrivée. Et puisqu'il faut toujours terminer sur une note optimiste, saluons l'installation de Mme Catherine MUSTIÈRE, sophrologue, au 1 rue Danton.



# EAU : Un grand chantier en perspective pour une eau conforme

## Un peu d'histoire :

Un arrêté de restriction d'usage de l'eau est en vigueur sur le territoire de la commune de Méréville depuis de nombreuses années spécifiant que l'eau distribuée contient historiquement un taux de nitrate supérieur à la limite de qualité réglementaire : 60 + ou - 5 mg/l au lieu de 50 mg/l.

La délégation de service public attribuée à Véolia en 2016 précisait que le " traitement " des nitrates était nécessaire et qu'une solution devait être envisagée à court terme.

C'est ainsi qu'en 2019 un rapport demandé par la commune - non suivi - a été remis pour un traitement préconisé de l'eau par charbon actif et résines.

En janvier 2020 la compétence a été transférée à la CAESE qui a commandé une étude pour la mise en place d'une unité de traitement de l'eau par membrane d'Osiose inverse basse pression. Mais la station d'épuration n'ayant pas la capacité de recevoir un flux d'azote qui résulterait de ces traitements, la solution de traitement envisagé a été abandonnée.

Finalement le rapport de la commune du Mérévillois d'interconnecter le réseau de Méréville avec celui du syndicat du plateau de Beauce a été retenu par la CAESE. En effet en mélangeant l'eau du plateau de Beauce qui a un taux de nitrate proche du zéro avec l'eau de la commune, nous aurions un taux de nitrate en dessous des valeurs préconisées. De plus la commune pourrait assurer la sécurité de ses approvisionnements en eau, n'ayant actuellement qu'un seul forage.

## Le projet :

D'un coût total évalué à environ 3 millions d'euros, le projet consiste à interconnecter le château d'eau de Saint-Cyr-la-Rivière à celui de notre château d'eau du Bois de Boulogne. Il conviendra au préalable de réhabiliter les deux réservoirs de Saint-Cyr-la-Rivière et du Bois de Boulogne afin d'assurer l'alimentation du Mérévillois par l'interconnexion. Pas loin de 7km de tuyaux en fonte vont être déployés entre Saint-Cyr-la-Rivière et

Méréville. Ces tuyaux de diamètre 150 mm passeront par les chemins agricoles et les voies communales de Saint-Cyr-la-Rivière, Arrancourt, la RD 49 puis la RD 18 à Méréville.

Les travaux devraient commencer fin octobre de cette année pour se terminer au deuxième trimestre 2023.

Gageons qu'à partir de septembre, voire avant, les habitants de la commune de Méréville pourront boire de l'eau conforme aux règles en vigueur.

Tous ces travaux seront financés par un emprunt assuré par la CAESE et des subventions accordées par l'Agence de l'eau et le Département.

Le prix de l'eau sur la commune augmentera inévitablement afin d'assurer un équilibre financier. Mais cette question sera traitée le moment venu.



## > INFOS travaux :

**Rue CARNOT :** Les travaux de la rue Carnot sont maintenant terminés. Ce nouvel aménagement a pour but d'augmenter le nombre de places en zone bleue et arrêts minutes et de vous permettre de vous rendre plus facilement chez vos commerçants.

## > INFOS transports :

**L'arrêt situé rue Jules Ferry est supprimé.**

De nouveaux arrêts de bus sont opérationnels sur les lignes de bus 316 et 322 rue de Chartres et rue Paul Bert.



## > INFOS dernière minute

### ► ÉCLAIRAGE PUBLIC

**Pour aider aux économies d'énergie sur la Commune du Mérévillois, l'éclairage des rues sera coupé de 00h00 à 6h00 du matin, ce qui sera effectif avant la fin du mois de novembre 2022.**

### Sont concernés :

Méréville, Montreuil, St-Lubin, Boigny-Bossenal, Estouches, Le Petit Villiers.

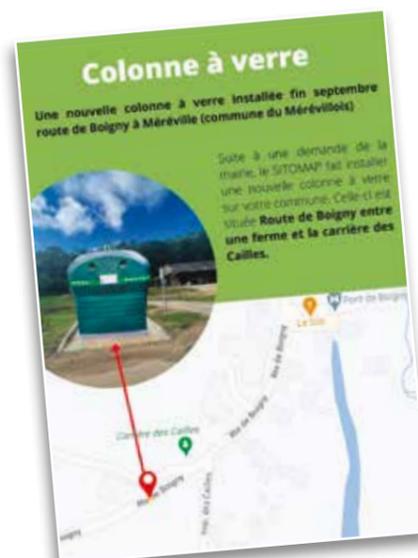
D'autres réflexions sont en cours pour accroître ces économies.

### ► BORNES DE RECHARGE

Suite à la délibération du Conseil Municipal du 4 octobre dernier, les tarifs des bornes de recharge pour les véhicules électriques, situées rue de la République et place de l'Hôtel de Ville sont mis en vigueur dès maintenant.



## Nouvelle colonne de verre rue de Boigny



La police municipale reste à votre service, n'hésitez pas à la solliciter si besoin ou si vous constatez des incivilités. Vous pouvez la joindre au 06 38 53 01 19.

# Manifestations



18 juin - Halle in Blue Jazz à Méréville



2 juillet - Les Traverses



4 septembre - Fête des Associations



14 juillet



11 septembre - Fête gauloise



18 septembre - Journée du Patrimoine



24-25 septembre - Salon remarquable du goût



Grand feu d'artifice au Parc du Domaine départemental de Méréville.



## TAD (transport à la demande)

UNIQUEMENT SUR RÉSERVATION

Appel TAD  
Le de France Mobile

Des bus toute la journée  
grâce au Transport à la Demande (TAD)

Nouveau !  
À partir de 17 ans, mobilité vitalité, même en fauteuil roulant, à Esmanges et aux alentours.

Informations et réservations :  
Appel TAD 02 67 44 11 11  
tad.merevillois.fr  
02 67 44 11 11

Des bus toute la journée  
grâce au Transport à la Demande (TAD)

Nouveau !  
À partir de 17 ans, mobilité vitalité, même en fauteuil roulant, à Esmanges et aux alentours.

Informations et réservations :  
Appel TAD 02 67 44 11 11  
tad.merevillois.fr  
02 67 44 11 11

# Programme à venir

**COMMUNE DU MÉRÉVILLOIS**  
104<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE DE 1918

La Municipalité, les Anciens Combattants, Députés, Sénats, Prévôtés, Adjointes et Soldats de France, invitent toute la population à s'associer aux cérémonies de Souvenir qu'ils organisent à l'occasion de 104<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice de 1918.

**Samedi 5 Novembre** : A partir de 10 heures.  
Mise en place des drapeaux aux cimetières (Méréville et Estouches)  
Que les personnes qui consistent des oubliés n'hésitent pas à les signaler au Président des Anciens Combattants.

Nota : Il ne sera déposé qu'un seul drapeau par tombe d'Anciens Combattants quel qu'en soit le nombre dans la même sépulture.

**Jeu 10 Novembre**  
Monument aux Morts  
Garde d'honneur par les Anciens Combattants de 1800 à 1900  
(Rendez-vous dans la cour de la salle des fêtes à 17 h 45)

**Vendredi 11 Novembre**

- 9 h 00 : Rendez-vous au cimetière - Monument aux Morts d'Estouches. Dépôt de gerbes, montée des couleurs, allocution du Président de l'UNIC - Hymne National par l'Espérance Mérévilloise et les enfants. Sonnerie aux morts par l'Espérance Mérévilloise.
- 9 h 30 : Cimetière de Méréville dépôt de gerbes, montée des couleurs, allocutions du Président de l'UNIC.
- 10 h 00 : Célébration du souvenir en l'église de Méréville.
- 11 h 00 : Rassemblement des enfants et adhérents devant l'église.
- 11 h 15 : Monument aux Morts de Méréville dépôt de gerbes, montée des couleurs, salut aux morts et allocutions de Monsieur le Maire, Hymne National par l'Espérance Mérévilloise et les enfants. Sonnerie aux morts par l'Espérance Mérévilloise. Départ vers la salle des associations.
- 12 h 15 : Vin d'honneur offert par les Anciens Combattants à la salle des associations.
- 13 h 00 : Repas à la salle des Fêtes.

Le résultat de la vente des "Bleus de France" est destiné au Service Départemental et au Service Central de l'Office National des Anciens Combattants.

Le repas est ouvert à tout le monde - repas payable à l'inscription date limite 4 novembre 2022 : 36 €

- Chez M. SILVESTRE 4, Rue du Petit Parc Tél : 01 64 95 04 30  
- Chez M. OLIVIER 20 Rue des Fauvettes Tél : 01 64 95 06 67

Programme du 11 novembre



Le marché de Noël de Méréville aura lieu le week-end des 26 et 27 novembre prochains à la salle des fêtes rue Jules Ferry. L'UCAM, Association des Commerçants de Méréville, aura le plaisir de vous y accueillir nombreux. Différents stands et animations vous seront proposés de 10h à 18h.



Le Téléthon 2022 aura lieu les 2 et 3 décembre prochains. Nos associations se mobilisent pour cet événement.



**OCTOBRE ROSE 2022**  
Bravo aux associations, bénévoles et habitants du Mérévillois qui se sont mobilisés pour cette grande cause.

**ÉCOLE INCLUSIVE** Information École inclusive  
**0 805 805 110** Numéro vert

Un numéro unique pour vous accompagner dans la scolarisation de votre enfant en situation de handicap.

**Formation des Aidants**  
en visioconférence  
les mardis de 19h00 à 21h30

Vous accompagnez un proche atteint de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées, vous souhaitez connaître la maladie, savoir comment vivre avec un malade au quotidien, connaître les aides existantes, les organismes à contacter, les dispositions à prendre...

Animée par une psychologue et une bénévole formée

- Mardi 15 novembre : Connaître la maladie d'Alzheimer
- Mardi 29 novembre : Communiquer et comprendre la personne malade
- Mardi 13 décembre : Accompagner au quotidien
- Mardi 03 janvier 2023 : S'informez sur les aides et mesures de protection juridiques
- Mardi 17 janvier : Préparer l'entrée en établissement
- Mardi 31 janvier : Être l'aide familial et prendre soin de soi

Formation gratuite  
Inscription au secrétariat au 02 67 44 20 07 ou à l'adresse mail : tadm@merevillois.fr  
Formation ouverte avec 15 participants maximum.

www.lesaidantsmerevillois.org/formation

**Dans mon école, LE HARCÈLEMENT, C'est NON !**

Pour le STOPPER, il faut en PARLER.

Pour intervenir, il faut en parler.

**NON AU HARCÈLEMENT**

Qu'est-ce que le harcèlement ?  
3 critères qui permettent de définir le harcèlement scolaire :

- La répétition : il s'agit d'un rapport de force et de dominance entre un ou plusieurs élèves et un ou plusieurs victimes.
- La répétition : il s'agit d'expressions qui se répètent régulièrement dans une longue période.
- L'intention de la victime : la victime est assurée d'être plus ou moins harcelée, et dans l'incapacité de se défendre.

Rôle du Pôle NAH ETAMPES  
Dans chaque école de la circonscription d'Estampes, le pôle NAH assure une prise en charge des situations suspectées de harcèlement à l'école.

Utilisation de la méthode de Prévention Participative (PPP)

## VOTRE MAIRIE



Tél. : 01 64 95 00 20 - Fax : 01 64 95 16 24.  
E-mail : mairie@merevillois.fr  
Site Internet : [www.lemerevillois.fr](http://www.lemerevillois.fr)  
Horaires d'ouverture de la Mairie et de La Poste (La Poste ferme 15mn avant).  
> Du lundi au jeudi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.  
> Vendredi : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30.  
> Samedi : permanence de 9 h à 12 h.

**Rappel** : Une permanence est tenue en mairie tous les premiers samedis du mois sans rendez-vous par M. DESMURS ou un de ses adjoints. Les permanences à la mairie d'Estouches sont prévues tous les premiers vendredis du mois de 16h à 19h, afin que les Estornaciens puissent être reçus après leurs activités professionnelles. (Les permanences sont effectuées par Mme BESSÉ, M. BEAUVALLET et M. POINTEAU.) ■

**Le P'tit Mérévillois n°17 novembre 2022 - Directeur de la Publication : Guy DESMURS**  
**Rédacteur en chef : Olivier BORDIN - Maquette : Imprimerie LA FAMILIALE ÉTAMPES : 01 64 94 57 90. Ne pas jeter sur la voie publique.**